

Nous réaliserons ces objectifs en négociant un accès amélioré et plus large aux marchés des autres pays en échange d'un élargissement de l'accès à nos propres marchés. Nous les réaliserons également en acceptant collectivement, comme nations souveraines, de mettre en place des arrangements réglementant le comportement de tous et de chacun d'entre nous. Ce faisant, nous y gagnerons tous puisque nous créerons un environnement plus stable et prévisible dans lequel les investisseurs, les négociants et les consommateurs pourront avoir confiance que ce qui est fait aujourd'hui ne sera pas défait demain, le mois prochain, l'an prochain ou dans trois ans.

Pour réaliser cet objectif, comme vous le savez, le gouvernement du Canada entreprend simultanément - fait sans précédent - deux grandes séries de négociations commerciales. Nous nous préparons à des négociations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, afin de réduire sensiblement les restrictions encore posées à nos échanges commerciaux. Par ailleurs, nous préparons activement -- en conjonction avec nos partenaires commerciaux du monde -- une nouvelle grande série de négociations commerciales globales visant à libéraliser davantage le commerce international et à améliorer collectivement nos pratiques commerciales respectives. De façon plus précise, nous poursuivons une approche bilatérale de la réalisation de nos objectifs de politique commerciale avec les États-Unis tout en poursuivant simultanément une approche multilatérale de la réalisation de nos objectifs avec tous nos partenaires commerciaux. Comme le mentionnait notamment la Commission Macdonald en en venant précisément à la même conclusion, ce ne sont pas là des approches contradictoires: les deux approches sont conformes et se renforcent mutuellement.

Permettez-moi d'expliquer pourquoi. Notre initiative bilatérale avec les États-Unis nous amènera bien sûr à rechercher les plus grands avantages pour le Canada. Pour y arriver, nous négocierons sur des questions comme de nouvelles réductions tarifaires entre nos deux pays, un assouplissement des pratiques d'achat des deux gouvernements fédéraux ainsi que des gouvernements provinciaux/d'État, une meilleure réglementation de l'utilisation des subventions et des droits compensateurs, et de meilleurs arrangements concernant le dynamique secteur des services.

Toutefois, notre relation avec les États-Unis nous pose également des problèmes très sérieux que personne ne sous-estime, et encore moins les membres de ce gouvernement. Pendant toute cette série de négociations commerciales, nous soupèserons les coûts contre les avantages que